

N° 34 — AVRIL 1971 — 5<sup>ME</sup> ANNÉE

50 CENT.

# منبر الخدام الجزائري

MENSUEL DE LA C.G.T. POUR LES TRAVAILLEURS ALGERIENS

CE JOURNAL S'ADRESSE  
EGALEMENT  
AUX TRAVAILLEURS  
MAROCAINS  
ET TUNISIENS

هذه الجريدة تتوجه ايضا  
للعمال المغاربة والتونسيين



cgt

fsm

س ج ت      MAI 1971      ف س م  
ماي

UNITÉ DES TRAVAILLEURS

اتحاد الشغاليين

# بِحَيَا أَوَّل مَائِي

## VIVE LE PREMIER MAI

Par L. MASCARELLO,  
Secrétaire de la C.G.T.

Décidée par les Syndicats américains en 1884, la date du 1<sup>er</sup> Mai 1886 marque le départ d'une tradition faisant de cette journée une manifestation d'unité d'action et de solidarité internationales.

Sa signification profonde n'a pas échappé au patronat et à la bourgeoisie. Dès la première manifestation qui s'est déroulée à Chicago, en passant par le massacre de Fourmies en 1891 et tous ceux qui virent, au fil des années, les travailleurs syndiqués ou non, descendre dans la rue, le 1<sup>er</sup> Mai a été ressenti par les dirigeants des pays capitalistes comme l'expression de la volonté de la classe ouvrière, au-delà des frontières, des races et des nationalités, de mettre fin à l'exploitation de l'homme par l'homme. La répression s'est abattue, à plusieurs reprises, féroce et sanglante mais elle n'a pas, au fil des générations, entamé bien au contraire, l'esprit de classe qui anime les travailleurs contre leurs exploiters.

Elle a forgé les liens de solidarité et de fraternité qui unissent les travailleurs des divers continents : ceux des pays socialistes mesurant le chemin parcouru, surmontant les difficultés et construisant la société nouvelle ; ceux d'Espagne, du Portugal et de Grèce luttant contre le fascisme, pour la liberté ou ceux qui, en Angola, en Guinée, Bissau, au Mozambique mènent la lutte armée pour leur indépendance. Et en ce 1<sup>er</sup> Mai 1971 les travailleurs de tous les pays tournent leur regard vers leurs frères des pays d'Indochine (Vietnam, Laos, Cambodge) qui infligent à l'impérialisme américain agresseur des défaites cinglantes et leur expriment leur solidarité agissante.

En France le 1<sup>er</sup> Mai sera à l'image de la profonde détermination des travailleurs de notre pays, qu'ils soient nationaux ou immigrés, de lutter contre la politique antisociale du pouvoir et du patronat, pour la satisfaction des revendications de la classe ouvrière.

Cette journée de solidarité et d'amitié internationales sera mise à profit pour mettre en échec les sentiments xénophobes et racistes exprimés par la réaction, affermir la solidarité de combat de tous ceux et celles qui, français ou pas, sont victimes de l'exploitation capitaliste.

La poignée de main du travailleur français envers son camarade italien, espagnol, portugais, grec, yougoslave, algérien, marocain, malien ou sénégalais, sera ce jour-là plus appuyée que d'habitude car au-delà des mots, que parfois l'on ne trouve pas, elle signifie clairement : « nous nous comprenons et nous sommes frères de classe ».

Et avec la C.G.T. dans les entreprises, partout et pour tous, ce 1<sup>er</sup> Mai marquera, comme le chantait Gaston Couté dans « Le Temps des Cerises » que :

« Après l'âpre hiver le printemps s'avance ».

### ● RENTES ET PENSIONS Augmentation de 10,1 %

Comme chaque année à la même époque, les rentes et pensions du régime de la Sécurité Sociale viennent d'être relevées. Cette augmentation qui a pris effet au 1<sup>er</sup> avril, est de 10,1 %.

Calculé sur les normes en vigueur avant 1965, cette augmentation, aurait été de 10,5 %. En fait, malgré ces augmentations, le retard des pensions se creuse chaque année ce qui montre tout l'intérêt que revêt la campagne C.G.T. - C.F.D.T. sur l'amélioration de la législation vieillissante.

Savez-vous qu'actuellement la pension moyenne versée par la Sécurité Sociale ne dépasse pas 400 francs par mois ?

### ● L'ACTION PAIE

Ouverture de quatre classes à l'école du port de Gennevilliers. L'action menée par le Comité de Défense des écoles départementales du port auprès des pouvoirs publics, n'a pas été vaine, à la fin de l'année dernière la Préfecture donnait enfin son accord pour la construction de quatre classes à l'école départementale des Cités de Transit du Port, nécessaires à la scolarisation des enfants d'immigrés.

Le 15 janvier dernier, la construction de quatre classes était terminée.

Le 1<sup>er</sup> février, trois classes étaient ouvertes, la dernière le 13 février 1971.

### 90 ADHESIONS A LA C.G.T. CHEZ PREFONTAINES (ALIMENTATION) GENNEVILLIERS

Chez Préfontaines, à Gennevilliers : 10 % d'augmentation.

A l'issue du débrayage de mercredi 26 février, le personnel de l'entreprise D.M.S. (Vin Préfontaines, ancien Dubonnet, à Gennevilliers), ces ouvriers, dont de nombreux travailleurs algériens, ont obtenu 10 % d'augmentation pour 1971 et l'indexation des primes de vacances et de fin d'année sur progression des salaires.

Après ce résultat, il n'y aura plus dans l'entreprise de salaire inférieur à 1.000 F pour 1971.

90 adhésions à la C.G.T. ont été réalisées.

TRIBUNE DU TRAVAILLEUR ALGERIEN

#### BULLETIN D'ADHESION

#### بطاقة الانخراط

Nom ..... الاسم  
Prénoms ..... Age ..... السن  
Adresse ..... العنوان  
Profession ..... الحرفة  
Entreprise ..... العمل  
Localité ..... المقاطعة Département ..... البلدة

A remettre ou à adresser soit au délégué syndical C.G.T.  
soit à la C.G.T. 213, rue Lafayette Paris X<sup>e</sup>

تسلم او ترسل اما للممثل النقابي لتنظمة س. ج. ت. واما لقرس. ج. ت.  
٢١٣ شارع لافاييت باريس ١٠

الس. ج. ت. بكل  
مكان وفي صالح الجميع

أنخرط في الس. ج. ت.

## 1.000 FRANCS PAR MOIS !

96 % des ouvriers de la S.P.A. B.A. gagnent plus de 1.000 F par mois.

Les travailleurs de la S.P.A.B.A., usine d'Ivry, ont obtenu 20 centimes d'augmentation à compter du 1<sup>er</sup> avril, plus des rajustements de salaires pour qualification et ancienneté.

Seulement 10 % des travailleurs touchent moins de 1.000 F par mois pour 40 heures. Le remboursement des journées maladie prévu à l'accord du 31 juillet 1970 est payé directement par l'entreprise.

### ● CHEZ CHAUSSON ASNIERES- GENNEVILLIERS

Un 13<sup>ème</sup> mois et 7 % d'augmentation. Après trois semaines de lutte, les travailleurs dont de nombreux immigrés de chez Chaussou à Asnières et Gennevilliers ont obtenu 7 % d'augmentation, une demi-heure de réduction du temps de travail, le 13<sup>ème</sup> mois et la poursuite des discussions pour une nouvelle grille de salaire.

Cet exemple illustre que l'organisation et la lutte unie sont des moyens efficaces pour obtenir des revendications légitimes des travailleurs.

### ● CHEZ PIRELLI A SAINT-DENIS

A la suite d'une assemblée du personnel mardi 23 mars ; 26 travailleurs algériens sur 31 ouvriers ont adhéré à la C.G.T.

La formation d'une section syndicale et un protocole d'accord a été signé avec la direction pour les élections de délégués du personnel.

مضت مائة سنة

# IL Y A CENT ANS DE LA COMMUNE DE PARIS A L'INSURRECTION ALGÉRIENNE DE 1871 DEUX ANNIVERSAIRES UN SEUL ET MÊME COMBAT QUI SE POURSUIT

1871-1971. Un siècle s'est écoulé depuis l'avènement de la glorieuse Commune de Paris, premier gouvernement ouvrier de l'histoire et qui se fixait comme but l'abolition de l'exploitation de l'homme par l'homme et la création d'une société juste et heureuse. Dans le monde entier, les travailleurs célèbrent donc cette année ce centenaire, rendant hommage à ces héros ouvriers qui, les premiers, osèrent se dresser contre le capital et pour la réalisation des aspirations des prolétaires à un monde de justice. Aujourd'hui, le rêve des Communistes est devenu réalité dans une bonne partie du monde débarrassé à jamais de l'exploitation, et l'exemple des Communistes inspire encore ceux qui, dans les pays capitalistes, combattent pour réaliser la société sans classe.

Mais, la Commune, pour nous immigrés, évoque aussi une autre leçon toujours actuelle, celle de la communauté d'intérêts des travailleurs français et étrangers. En effet, quel magnifique exemple d'internationalisme que celui de la Commune qui n'hésitait pas à faire d'un travailleur hongrois Franker un des responsables au Travail et à l'Industrie, d'un polonais Dombrowsky l'un de ses généraux !

Pour nous, travailleurs algériens, c'est aussi l'occasion de se souvenir d'un autre anniversaire : celui de l'héroïque insurrection nationale de 1871 qui se déclencha à partir de la Kabylie puis dans toute l'Algérie contre le colonialisme, au moment même où la Commune surgissait à Paris. L'insurrection à laquelle se rallièrent des fédéraux comme Mokranli et Boumezrag fut une véritable guerre populaire de libération dirigée contre les spoliations et l'oppression coloniales. Les deux mouve-

ments, la Commune et l'Insurrection algérienne, étaient en fait dirigées contre le même ennemi : c'était la même bourgeoisie qui exploitait féroce-ment les travailleurs français et réduisait les Algériens à l'état d'esclaves coloniaux après les avoir dépouillés de leurs biens et de leurs terres.

Malheureusement, les conditions de l'époque étaient telles que ni les Communistes, ni nos ancêtres insurgés contre le colonialisme, ne se rendirent compte de la communauté de leurs intérêts et de la convergence de leurs luttes. Pour une part, sans doute, cette ignorance mutuelle entre dans les raisons de la défaite des deux insurrections. Les travailleurs français et algériens en ont, depuis, tiré la leçon. Ils savent que c'est au coude à coude, aussi bien en France pour la défense de leurs revendications, que d'une façon générale dans leur action contre la domination des monopoles, qu'ils doivent mener leur action. On a dit des Communistes « qu'ils montaient à l'assaut du ciel » car les conditions n'étaient pas encore mûres à l'époque pour que le prolétariat puisse triompher de la bourgeoisie. De la même façon, les insurgés algériens de 1871 montaient eux aussi « à l'assaut du ciel » car le mouvement de libération nationale était encore trop faible et le colonialisme trop fort pour qu'ils puissent vaincre. Notre pays est aujourd'hui indépendant après une guerre sanglante mais victorieuse. Les temps ont changé. Les peuples coloniaux brisent leurs dernières chaînes. Les travailleurs sont chaque jour plus forts et mieux organisés. Ils poursuivent aujourd'hui unis les combats des Communistes et de nos aïeux contre leurs communs exploités, mais cette fois ils savent que la victoire est au bout.

## CAMPAGNE CGT ET CFDT POUR LES LIBERTÉS SYNDICALES

Engagés en ce début de l'année par les communiqués communs des 26 janvier et 9 février derniers, la campagne commune pour la défense et l'élargissement des droits syndicaux sur le lieu du travail se développe.

Dès le départ de la campagne, un mémorandum remis au Ministre du Travail portait sur cinq points :

- Réforme du droit patronal de licenciement et les sanctions disciplinaires.
- Le droit de réunion des travailleurs pendant le temps de travail.
- L'amélioration de la loi du 27 décembre 1968 sur le droit syndical.
- La réintégration effectuée des délégués irrégulièrement licenciés.
- L'intervention du Ministère du Travail pour faire appliquer le droit syndical par les employeurs récalcitrants.

Plusieurs réunions se sont déroulées entre syndicats et Ministère, et lors de la dernière, qui s'est tenue le 6 avril, la délégation C.G.T. a soulevé les questions posées par les multiples restrictions apportées au droit syndical concernant les travailleurs immigrés.

Il s'agit, en effet, d'un aspect que l'on ne saurait négliger : celui de l'extension de ces droits à l'ensemble des travailleurs.

Malgré les luttes constantes que mènent les organisations de la C.G.T. pour la reconnaissance de ce droit au niveau de telle ou de telle entreprise, la législation en vigueur tient à l'écart de certaines activités syndicales une part importante de ceux qui constituent le quart des salariés de l'industrie privée.

Cette législation, sans la lutte des travailleurs, permettrait à des secteurs entiers d'activité de méconnaître l'essentiel de la législation sociale. C'est le cas de l'industrie du bâtiment principalement le gros œuvre.

Il ne s'agit pas là d'un accident mais bien d'une volonté délibérée comme le prouvent :

- les restrictions à l'application du règlement du 16 décembre 1968 de la C.E.E. sur la libre circulation que constitue le refus de la France de reconnaître aux ressortissants de la C.E.E. (autres que français) de diriger ou administrer un syndicat (la France étant le seul pays du Marché Commun à avoir cette position) ;

— le non-respect des accords d'Evian en ce qui concerne le droit à l'éligibilité au C.E. des travailleurs algériens, leur désignation comme délégué syndical, etc...

A ce sujet, il conviendra d'être très attentif aux arrêts de la Chambre Sociale de la Cour de Cassation qui doit se prononcer incessamment sur plusieurs affaires en suspens, certaines depuis plusieurs années.

La vérité est que le pouvoir, fidèle allié du patronat, tente de rendre impossible à une partie importante des travailleurs parmi les plus exploités, de défendre leurs droits.

La campagne de la C.G.T. pour l'adoption d'un Statut démocratique et social du travailleur immigré répond à cette revendication de l'égalité des droits.

Mais sans attendre l'adoption d'un tel Statut par le Parlement, dans l'immédiat, travailleurs français et immigrés, dans l'union, avec leurs camarades C.F.D.T., exigeront avec la garantie de l'exercice du droit syndical, l'extension de ce droit y compris à tous les travailleurs, quelle que soit leur nationalité.

## APRÈS LA NATIONALISATION DU PÉTROLE ALGÉRIEN

Les récentes mesures de nationalisation des hydrocarbures par le gouvernement algérien, a provoqué un véritable bouillonnement, dans les milieux économiques et politiques en France. Alors que ces décisions ne furent que la conséquence inévitable du fait que depuis des mois, le gouvernement français s'est dérobé à une véritable négociation.

Multipliant manœuvres, pressions, chantages, attermolements, le gouvernement français n'a cherché qu'à maintenir son emprise néo-colonialiste, défendre les privilèges exorbitants des sociétés exploitant le pétrole et le gaz algérien, sans le moindre bénéfice pour l'immense majorité des Français.

En fait, le pouvoir en France, n'a pas voulu admettre que l'Algérien dispose souverainement de ses richesses nationales, et les utilise pour remédier à son sous-développement et pour accéder à l'indépendance économique.

Les légitimes demandes algériennes n'avaient pourtant rien d'exorbitant. Elles visaient à

satisfaire les impérieuses nécessités d'un pays décidé à profiter des richesses de son sous-sol, afin de s'industrialiser, de promouvoir à son développement et de soustraire aux méfaits du néo-colonialisme. C'est là un désir légitime qui va dans le sens de la lutte de classe pour l'intérêt des peuples, des masses populaires.

A ce sujet, la C.G.T., dans une lettre du Bureau Confédéral, au secrétariat national de l'U.G.T.A., a réaffirmé une fois de plus : ses positions de principe.

« Vous savez également que pour nous, la nécessaire coopération entre états, doit se situer sur un plan de stricte égalité, dans le respect de leur pleine indépendance, en dehors de toute préoccupation néo-colonialiste, et dans l'intérêt mutuel. »

Dans cet esprit, s'agissant des récentes décisions de nationalisation, nous considérons que le gouvernement algérien, a pris, en toute souveraineté, des mesures légitimes qui visent à affirmer l'indépendance économique de notre pays, fon-

dement indispensable à toute coopération équitable ».

Prétextant à tort ces mesures légitimes, et persévérant dans son attitude néo-colonialiste, le gouvernement français vise-t-il à sacrifier la coopération avec l'Algérie, aux dépens des intérêts réciproques de nos deux peuples ? Une odieuse campagne raciste et mensongère est orchestrée. Qu'il s'agisse de l'approvisionnement du commerce extérieur, de l'agriculture, des coopérants (français ou algériens), des travailleurs algériens en France, tout est matière à semer la confusion et la discorde.

Les travailleurs algériens en France, conscients de leurs droits et devoirs de classe, ne céderont pas aux chantages, et sauront déjouer toutes les manœuvres. Unis au sein de la classe ouvrière dont l'amitié et la solidarité internationale ne s'est jamais marchandée, ils ne tomberont pas dans le panneau de la provocation.

C'est pourquoi, loin de s'isoler, ils renforceront leur unité d'action au sein de la C.G.T. avec la classe ouvrière, dont ils sont partie intégrante.

## 10 ET 11 MAI CONFÉRENCE ANTIMONOPOLISTE MONDIALE DES TRAVAILLEURS DU PÉTROLE

في ١٠ و ١١ مائة انعقاد المؤتمر العالمي  
لعمال البترول ضد الاحتكارات

Les 10 et 11 mai, à Leuna (RDA) se tiendra une « conférence antimonopoliste mondiale des travailleurs du pétrole », convoquée par des organisations ouvrières des pays producteurs Méditerranée, mer Noire, Moyen-Orient et Amérique latine — et « l'Union internationale des travailleurs et industries chimiques, du pétrole et similaires » adhérant à la FSM. La conférence aura à débattre : du droit des peuples à disposer souverainement des richesses nationales ; de la nationalisation démocratique de l'industrie du pétrole et de la prospection à la distribution ; d'une véritable coopération assurant des pays en voie de développement.

Participeront à cette importante conférence, entre autres, les deux fédérations de la C.G.T. et de l'U.G.T.A.

## ANDRÉ RUIZ EST MORT

C'est avec une peine profonde que nous avons appris la mort, à cinquante-neuf ans à la suite d'une longue maladie, de notre camarade André Ruiz, militant syndical en Algérie.

Fils de cheminot, employé des P.T.T., il adhère très jeune à la C.G.T., à Oran. En 1945, à la reconstitution du mouvement syndical, il devient secrétaire du comité de coordination des trois unions départementales. En 1955, lors de la création de la centrale nationale « UNION GÉNÉRALE DES SYNDICATS D'ALGERIE », il en est élu secrétaire général, avec Lakdar Kaidi.

Militant anti-colonialiste, il participe directement à la lutte de libération nationale. Traqué par la police française, il passe dans la clandestinité pour continuer à diriger le mouvement syndical algérien. Arrêté en 1957, libéré en 1962, il rentre en Algérie où il reprend sa place de technicien des P.T.T. Là, il se consacre à la formation professionnelle des jeunes Algériens.

A sa femme, à sa fille, à ses frères, tous militants de la C.G.T., à qui le Bureau Confédéral a adressé un message, nous présentons nos plus sincères condoléances.

## POUR LE STATUT DU TRAVAILLEUR IMMIGRÉ, MEETING A LYON AVEC MARCEL CAILLE, SECRÉTAIRE DE LA C.G.T.

Dans le cadre de la campagne confédérale pour un statut démocratique et social du travailleur immigré, un meeting s'est tenu à Lyon le samedi 3 avril rassemblant travailleurs français et immigrés.

Au cours de ce meeting, Marcel Caille, secrétaire de la C.G.T., a dénoncé vigoureusement la politique du gouvernement en matière d'immigration. Face à la situation créée par cette politique, face également au mécontentement grandissant qui s'empare de catégories et professions les plus diverses, notre camarade a abordé l'aspect du renforcement de la C.G.T., de la place des travailleurs immigrés dans la C.G.T. ainsi que la pratique de la démocratie syndicale.

### QUE FAIT LE GOUVERNEMENT ?

« En face de la situation souvent dramatique des travailleurs immigrés, que fait le Gouvernement ? Certes il n'est pas avare de promesses. Lors de sa visite tapageuse au bidonville d'Aubervilliers le 12-2-70, le Premier Ministre, assurait que le Gouvernement allait enfin s'occuper de cette affaire. On allait voir, ce qu'on allait voir... Il renouvelait cette assurance le 21 mai 1970 à la délégation du Bureau Confédéral de la C.G.T. »

Aucune mesure d'ensemble n'est prise pour mettre en place un système d'accueil décent susceptible de protéger des millions d'hommes, de femmes, d'enfants car c'est à cette échelle que le problème se pose. Ce système est en effet indispensable en partant des pays d'émigration et établi jusque dans notre pays pour éviter le scandale de ces travailleurs livrés à eux-mêmes, n'ayant au départ nul contrat réellement valable (ou si peu quand il existe), n'ayant nulle certitude d'emploi et de logement, ne sachant où aller lorsqu'ils arrivent dans notre pays et de ce fait devenant les proies de trafiquants du travail et du logement.

Pour cela que faudrait-il faire ? Développer considérablement des organismes tel que l'Office National de l'Immigration qui présentement est réduit à sa plus simple expression. Le réformer en y faisant entrer les représentants des syndicats en étendant ses moyens à tous les lieux où les lieux où se présentent les travailleurs immigrés.

Aucune mesure gouvernementale et patronale n'est prise à la dimension de l'état dramatique du logement pour les immigrés. Certes on a annoncé, à grand renfort de publicité, le déblocage de fonds après la mort dramatique de plusieurs immigrés l'année dernière à

Aubervilliers et de l'action syndicale. Mais leur insuffisance est telle, alors que l'immigration s'accroît, que par exemple le nombre de mal-logés grandit dans la région parisienne.

Dans la région du Rhône les pouvoirs publics se glorifient d'avoir dispersés les bidonvilles. Or, non seulement cela n'a rien réglé mais au contraire la situation s'est aggravée au point que ces travailleurs sont contraints de se loger dans des conditions encore plus précaires.

Il ne se passe pas de semaines sans que la liste des victimes des mauvaises conditions de logement ne s'allonge : bébé dévoré par les rats, enfant carbonisé dans un incendie, 3 frères portugais récemment asphyxiés ; 3 femmes et une fillette aussitôt après. Telle est l'atroce vérité existant en France.

Rien n'est fait pour assurer à ces travailleurs les droits syndicaux comme aux autres, pour leur octroyer les libertés individuelles auxquelles ils ont droit, pour mettre à la raison ceux qui développent des campagnes racistes. L'alphabétisation et la formation professionnelle sont notoirement insuffisantes. Telle est la situation. Telles sont les graves responsabilités du Gouvernement et ajoutons du patronat qui tente généralement de prétendre que cela ne le regarde pas, alors qu'il tire des profits énormes sur le dos des travailleurs immigrés en raison des discriminations dont ces derniers sont l'objet.

Il faut instaurer une véritable politique d'ensemble pour faire face à tous ces problèmes, y compris ceux de l'emploi, des droits sociaux et individuels, etc., mettre debout pour cela une Commission nationale tripartite (Gouvernement-Syndicat-Patronat) ré-

former le Fonds d'Action Sociale avec la participation des syndicats, faire voter le « statut de l'immigré », enfin il faut revoir tous les accords internationaux. Le Gouvernement ne peut avoir l'excuse de l'absence de projets étudiés sérieusement. Ils existent et pour sa part la C.G.T. les lui a fait connaître il y a longtemps.

En face de cette situation, la C.G.T. appelle tous les travailleurs à développer leur action unie, seul moyen de faire aboutir les revendications en la matière. La campagne de pétitions qu'elle a lancée est une nouvelle étape. Elle entend ne pas en rester là. Des meetings et des rassemblements se multiplient. Elle demande en conséquence à toutes les organisations de la C.G.T. d'intensifier leurs efforts pour l'égalité réelle des droits, pour la défense des intérêts communs à tous les travailleurs ».

### LA PLACE DES TRAVAILLEURS IMMIGRÉS DANS LA C.G.T.

Après avoir situé la responsabilité du patronat et du pouvoir tant en ce qui concerne la situation des travailleurs en général et des immigrés en particulier, M. Caille aborde la place que les organisations de la C.G.T. doivent donner aux immigrés. Rappelant que chacun y jouit de la plus réelle égalité, quelle que soit sa nationalité, et que la C.G.T. est décidée à faire toujours plus pour cela, il précise également l'effort de la Confédération en éditant les journaux en lan-



gue maternelle qui, de quatre langues, sont passées à cinq, un sixième titre (en langue turque) étant prêt à sortir ; puis il poursuit :

« La C.G.T. a lancé une grande campagne qui vient d'avoir un nouvel élan avec le discours que notre secrétaire général vient de prononcer à Grenoble devant le Congrès de la Fédération de la Métallurgie, afin de développer l'ensemble des forces de la C.G.T. En quoi cela intéresse-t-il les immigrés ?

D'abord, pourquoi une telle campagne ?

Parce que tout laisse à penser que nous allons vers de grandes luttes pour les revendications d'entreprises, de professions et communes à tous les travailleurs. Nous allons vers un développement de l'action pour une démocratie nouvelle et le socialisme. La multiplication dans toutes les couches sociales populaires, le nouveau développement de l'union des forces de gauche au moment des élections municipales le démontrent. Certes, en face de cette perspective le patronat et le gouvernement ne restent pas inactifs.

L'intensification de leurs efforts pour faire illusion parmi les immigrés, pour les séparer des travailleurs français en est une illustration.

Mais la tendance est au développement de l'action revendicative et pour l'avenir démocratique du pays.

Pour cela, il faut que la C.G.T., qui s'est pourtant renforcée de façon importante depuis de nombreuses années, se renforce encore beaucoup plus.

Quand on bâtit une maison, il faut un échafaudage approprié. Quand on bâtit une immense usine, l'échafaudage est infiniment plus grand, plus compliqué, les moyens mis en œuvre plus massifs et plus compliqués.

Et bien, nous qui voulons développer un mouvement de masse plus grand et aux objectifs plus élevés, nous devons lui donner une organisation appropriée avec l'aide des travailleurs intéressés et qui, du fait du développement du mouvement, sont plus aptes à le faire.

C'est pourquoi nous voulons qu'il y ait non seulement plus de travailleurs à la C.G.T., mais que les syndiqués soient appelés à participer réellement à la vie syndicale par la démocratie syndicale qui devient le moyen essentiel pour cela.

Cela vaut donc pour les travailleurs immigrés que nous appelons à rejoindre massivement les rangs de la C.G.T. à y agir avec tous les droits d'un syndiqué.

C'est pourquoi nous demandons à nos camarades français d'ouvrir largement les portes de la C.G.T. aux travailleurs immigrés, de rechercher tous les moyens de les faire participer à la vie syndicale, notamment par l'organisation des groupes de langues et la participation aux directions syndicales.

N'est-il pas vrai qu'un travailleur immigré, participant à une direction syndicale, aidera mieux cette direction à agir dans la défense et le recrutement des immigrés. N'est-il pas vrai qu'avec l'organisation d'un groupe de langues les syndiqués de telles nationalités pourront mieux être intégrés à la vie syndicale, développer la démocratie syndicale, se défendre et que cela incitera d'autres à adhérer.

Voilà, chers camarades, quelques-uns des principaux points que nous entendons traiter aujourd'hui devant vous.

Chers camarades immigrés, sachez que la C.G.T. comprend vos problèmes, qu'elle s'en soucie au plus haut point.

### BATIMENT ET T.P.

21 AVRIL

### ETAPE IMPORTANTE POUR UNE CONVENTION COLLECTIVE NATIONALE

Le 21 avril, par centaines de milliers, les travailleurs de la Construction, Bâtiment, Travaux Publics, Matériaux de Construction, à l'appel des Fédérations

C.G.T., C.F.D.T., F.O., ont exprimé, avec détermination, leur volonté que soient solutionnées leurs revendications essentielles.

La puissance de ce mouvement reflète le profond mécontentement qui règne parmi les travailleurs de la Construction. Si les raisons de ce mécontentement ont des racines communes à celles des autres industries : augmentation du coût de la vie, aggravation permanente des conditions de travail, elles prennent une autre dimension du fait de la situation régnant dans l'industrie.

Depuis des décades, les salaires garantis sont parmi les plus bas, la durée du travail la plus longue, aggravée encore par les déplacements et les transports épuisants.

C'est l'usure prématurée survenant bien avant l'âge de la retraite, la santé des travailleurs, leur sécurité sont constamment mises en cause. Aucune garantie de l'emploi n'est assurée. Les atteintes aux droits syndicaux se multiplient, ceux-ci ne sont pas adaptés à la réalité professionnelle.

Si la masse des salariés se trouve être victime de cet ensemble de conditions, celles imposées aux travailleurs immigrés, représentant plus de 30 % de l'effectif total du Bâtiment et des Travaux Publics, sont inhumaines, intolérables car s'y ajoutent les conditions de logement.

Les moyens techniques et financiers existent au niveau des entreprises, au niveau de l'industrie,

pour apporter les changements qui s'imposent en vue d'assurer des salaires et conditions de travail décentes, dignes de professions en pleine mutation technologique et scientifique, tenant un rôle de tout premier plan dans l'économie nationale.

C'est pourquoi les travailleurs en agissant le 21 avril à l'appel des Fédérations C.G.T., F.O. et C.F.D.T. ont placé au centre de leurs préoccupations les revendications suivantes :

- Pas de salaire inférieur à 1.000 francs par mois, pour 40 heures, au point hiérarchique 100 ;
- Retraite à 60 ans, avec un taux de pension assurant un niveau de vie suffisant ;

- Retour rapide aux 40 heures sans diminution de salaires ;
- Système d'échelle mobile garantissant le pouvoir d'achat et ne freinant pas son évolution ;

- Droit syndical adapté à nos industries, notamment à la présence de 500.000 travailleurs immigrés ;
- Un réseau d'œuvres sociales en quantité et en qualité suffisantes pour les actifs, les retraités et leur famille.

Le 21 avril marque une étape importante dans le développement de la lutte pour une convention collective nationale correspondant à notre époque, couvrant toutes les catégories, français ou immigrés, du manœuvre à l'ingénieur.

# السلام بالهند الصينية

## LA PAIX EN INDOCHINE !

Du 24 avril au 9 mai, à l'appel de 40 organisations dont la C.G.T., la C.F.D.T., le S.N.E.S., le S.N.E. SUP, seront organisées de nombreuses manifestations de solidarité avec les peuples d'Indochine agressés par les Etats-Unis, et de soutien avec les forces qui luttent aux Etats-Unis même contre cette guerre.

Des multiples initiatives seront prises au cours de ces deux semaines et aboutiront à des rassemblements régionaux unitaires, soit le samedi 8 ou le dimanche 9, en particulier à Paris, Marseille, Lyon, Montluçon, Toulouse, Lorient, Angers, Vichy, Arcachon, Le Havre, Saint-Foix, etc...

Ces rassemblements seront l'occasion de recenser les signa-

tures qui seront recueillies sous le message de soutien aux forces pacifiques américaines qui sera transmis aux parlementaires des Etats-Unis.

Ce sera aussi une occasion de manifester notre solidarité aux Américains opposés à la politique de Nixon en Indochine et qui ont choisi la fin du mois d'avril et le début de mai pour organiser de grandes démonstrations aux U.S.A.

A Paris, le samedi 8 mai à 15 heures, c'est à l'appel de 41 organisations que les Parisiens défilent du Plateau Beaubourg à la Nation.

### DE LA FAILLITE DE LA VIETNAMISATION A LA BANQUEROUTE DE L'ACTION AMÉRICAINE EN INDOCHINE

Nous assistons à la faillite de ce que les Américains appellent la « vietnamisation » de la guerre au Vietnam, invention de Nixon, pour calmer l'opinion américaine, chaque fois plus hostile à la présence des Etats-Unis en Indochine. D'après des Américains, l'armée sud-vietnamienne, forte d'un million d'hommes, supporterait à elle seule le poids de la guerre. Il est vrai que les Américains aimeraient faire la guerre par personne interposée ; mais ils savent bien que cela est impossible avec une armée sans moral, qui ne peut pas contrôler le Sud-Vietnam où plusieurs territoires sont aux mains du Front National de Libération. C'est pourquoi ils n'ont pas l'intention d'abandonner le Vietnam.

D'après les dernières déclarations de Nixon, il s'agit de « maintenir un niveau élevé de l'assistance des Etats-Unis aux opérations aériennes ».

En fait, au lieu de « vietnamiser » le conflit, c'est-à-dire le réduire au Vietnam, ils l'ont étendu à toute l'Indochine, sans obtenir le moindre résultat favorable à l'occupant. Bien au contraire, l'armée sud-vietnamienne équipée par les Américains, appuyée par les forces américaines, avec une imposante couverture aérienne américaine, vient de subir défaite après défaite au Cambodge ; et au Laos, elle recule partout, laissant sur le terrain le gros des effectifs engagés.

La « vietnamisation » a fait faillite. Cela devrait faire réfléchir Nixon et son gouvernement et les inciter à une véritable vietnamisation, c'est-à-dire quitter l'Indochine et laisser le peuple du Vietnam libre de choisir sa voie. Mais cela ne sera pas possible sans la lutte. Aujourd'hui comme hier, la solidarité avec l'héroïque peuple vietnamien, les héroïques peuples d'Indochine, continue à être la tâche principale de tous hommes et femmes épris de paix et de liberté.

Pour nous travailleurs français et immigrés la solidarité coïncide avec la défense de nos intérêts les plus vitaux. Le Vietnam est le maillon principal d'une chaîne qui passe par nos pays et nos mers. Une défaite des Etats-Unis au Vietnam aurait une grande influence sur la stratégie globale nord-américaine. C'est-à-dire pour l'O.T.A.N., les bases militaires en Europe et la présence de la flotte américaine dans la Méditerranée.

La paix et la liberté au Vietnam rendraient possible une politique d'entente entre les peuples, une politique de paix, telle que l'a toujours souhaité la C.G.T.

### الذكرى ١٦ للاتحاد المغربي للشغل

#### 16<sup>ème</sup> ANNIVERSAIRE DE L'U.M.T.

LA C.G.T. S'ADRESSE  
A L'UNION MAROCAINE  
DU TRAVAIL

A l'occasion du seizième anniversaire de la création de l'Union Marocaine du Travail, le Bureau de la C.G.T. a adressé ses chaleureuses salutations, ses souhaits de nouveaux succès et l'assurance de sa volonté de développer la coopération entre nos deux centrales nationales.

س. ج. ت. تحيي الاتحاد المغربي  
للشغل

بمناسبة الذكرى السادسة عشر  
لانشاء الاتحاد المغربي للشغل بعث  
مكتب س. ج. ت. بتهانیه الحارة  
وتمنياته بحصول انتصارات جديدة  
مؤكداً رغبته في تنمية علائق التعاون  
بين المنظمين المركزيين القوميتين .

### ● CONSTITUTION D'UNE FÉDÉRATION DES RÉPUBLIQUES ARABES

Réunis dans la semaine du 15 avril, à Bengasi en Libye, les présidents Anouar El Sadate pour l'Egypte, Kadhafi pour la Libye et Hfez El Assad pour la Syrie ont mis au point une déclaration annonçant la création d'une Fédération des Républiques Arabes, déclarations publiées simultanément samedi 17 dans les capitales des trois états.

Le président Anouar El Sadate a déclaré à la télévision du Caire que le Soudan rejoindrait la Fédération aussitôt que sa situation le permettra.

La nouvelle de la création de cette Fédération a été bien accueillie par l'opinion publique dans tous les pays arabes.

A Tripoli, dès samedi soir, des manifestations populaires se sont déroulées dans les rues de la ville.

### تشكيل جامعة للجمهوريات العربية

اجتمع في أسبوع ١٥ أبريل بمدينة بني غازي الليبية الرؤساء أنور السادات عن مصر والقذافي عن ليبيا وحافظ الأسد عن سوريا ووضعوا النص النهائي للبلاغ الذي أعلن عن تشكيل جامعة الجمهوريات العربية ونشر البلاغ في نفس الوقت يعواصم الاقطار الثلاثة يوم السبت ١٧ أبريل .

وصرح الرئيس أنور السادات بتلفزة القاهرة ان السودان سينضم للجامعة بمجرد تهيء الظروف .

وقابل الرأي العام بالبلاد العربية بشري تشكيل الجامعة بمزيد السرور .  
وفي طرابلس الغرب جرت مظاهرات شعبية في شوارع العاصمة .

### ● DÉCLARATION DE LA F.S.M. AU SUJET DE LA SITUATION EN JORDANIE

Dans une déclaration publiée le 8 avril, la F.S.M. exprime sa plus vive indignation et ses protestations les plus vigoureuses face à l'attitude des autorités jordaniennes qui ont repris leurs actions militaires contre la population palestinienne réfugiée en Jordanie à la suite des agressions israéliennes, massacrant sans discrimination hommes, femmes et enfants.

Exprimant une fois de plus sa solidarité aux travailleurs et au peuple palestiniens en butte à ces attaques perfides, la F.S.M. demande aux travailleurs du monde et à leurs organisations syndicales, quelle que soit leur tendance, de dénoncer énergiquement, et par tous les moyens, les massacres perpétrés par les autorités jordaniennes afin d'obliger celles-ci à mettre une fois pour toutes fin à ces actes intolérables et inhumains.

### ● MESSAGE DE LA F.S.M. A LA FEDERATION GENERALE DES TRAVAILLEURS DE PALESTINE

En réponse à une lettre reçue de la Fédération Générale des Travailleurs de Palestine au sujet de la Semaine d'explication de la cause palestinienne organisée par la Ligue Arabe à partir du 12 avril, la F.S.M. a adressé un message à la F.G.T.P. lui souhaitant succès pour cette action. Le message dit entre autres :

« Nous soutenons fermement tous les efforts tendant à faire connaître la juste cause du peuple et des travailleurs de Palestine en lutte pour l'autodétermination et leur droit de retourner à leur pays natal. Nous réaffirmons notre dénonciation des manœuvres israéliennes agressives et inhumaines soutenues particulièrement par l'impérialisme américain ».

# Pourquoi la CGT ?

par Jean DURIN

Membre de la Section d'organisation de la C.G.T.

— SUITE —

## Prenons un exemple :

Les ouvriers du bâtiment qui construisent une belle résidence, les dessinateurs qui ont mis le projet de l'architecte à exécution (« sur le papier ») touchent un salaire versé par le propriétaire du chantier. Quand la résidence sera terminée, elle sera vendue à un prix supérieur à la somme totale des salaires, taxes, impôts, intérêts versés aux « financiers », amortissements du matériel qui s'use à force de servir (amortissements calculés souvent de façon « très large » par le propriétaire). En conséquence, un profit, un bénéfice réel que les travailleurs ne connaissent que rarement et approximativement existera.

Ce bénéfice appartiendra au « propriétaire » qui prélèvera une bonne part pour lui-même, tandis qu'il utilisera une autre part pour accroître sa « propriété » et exploiter ainsi davantage de travailleurs qui construiront à leur tour, non plus une, mais deux, mais dix (ou plus) de résidences (ou autres constructions).

Bien entendu, le nouveau bénéfice s'en trouvera d'autant augmenté. Au profit de qui ? Toujours du propriétaire des chantiers, mais aussi de l'Etat qui le soutient (taxes, impôts) et des financiers qui l'aident (intérêts). Et les travailleurs ? Connaissez-vous un « propriétaire des moyens de production » qui ait partagé équitablement avec les travailleurs ? Avez-vous vécu quelquefois la démonstration du « bon vouloir patronal » au travers d'une répartition équitable du « profit » entre ceux qui en sont l'origine (l'ouvrier, le dessinateur, etc... et même dans certains cas l'architecte s'il est salarié) ?

La réalité nous prouve tout au contraire que dans notre société le « propriétaire » en question cherche plutôt une remise en cause constante de la paie (maigre déjà) qui revient à son salarié, car lorsqu'il y réussit le « profit » du propriétaire augmente d'autant.

Où se trouve donc le fondement « solide » de ceux qui prétendent que dans la France actuelle « patrons et salariés » ont des intérêts communs ?

La C.G.T. « de classe » part du raisonnement inverse (PARCE QU'IL EST REEL) et son action en découle : tout faire pour défendre l'intérêt de TOUS les salariés contre l'intérêt opposé, celui de TOUS les patrons (même s'il s'agit de l'Etat déguisé en patron). Par conséquent, la C.G.T. œuvre pour l'aboutissement des justes revendications de la classe ouvrière (en matière de niveau de vie, d'emplois, de retraites, etc...) en même temps qu'elle combat pour les droits, les libertés, la paix, indispensables pour mener la lutte. Enfin, la C.G.T. démocratique, de masse et de classe se projette sur l'avenir. Un avenir dans lequel (pour rester sur notre exemple) celui qui construira « une résidence » ne se verra plus obligé de vivre dans le taudis d'un bidonville. Dans une société ou (tant pis !) la résidence du milliardaire disparaîtra en même temps que (tant mieux !) le bidonville en question pour « le profit » du plus grand nombre (c'est-à-dire et surtout dans l'intérêt de tous les travailleurs et de leurs familles, sans discrimination. Dans l'intérêt de ceux qui le baptisent « collectif » contre ceux qui l'ont fait « égoïste et privé ».

**Voilà pourquoi la C.G.T. existe et pourquoi les travailleurs en ont fait la plus grande organisation syndicale française.**

Voilà pourquoi les travailleurs français et immigrés, côte à côte, y sont à l'aise et pourquoi la travailleuse, l'ouvrier du bâtiment, le dessinateur, l'architecte (salarié), le jeune et le retraité se reconnaissent en elle. « Si la C.G.T. n'existait pas il faudrait l'inventer » ! Heureusement, elle existe.

Au fond, il le sait le « patron-propriétaire » qui voudrait bien pour « son profit » qu'elle reste à inventer. Il le sait aussi le travailleur qui, conscient de la force qu'elle représente POUR TOUS LES TRAVAILLEURS, cherche, sans cesse, à la renforcer.

Mais il ne le sait peut-être pas celui des travailleurs qui n'y a pas encore adhéré ? Il est temps de le lui dire. Juste le temps de le convaincre.

## POUR LA LIBÉRATION DE ANGELA DAVIS

*Le Centre Confédéral de la Jeunesse de la C.G.T. élève une nouvelle protestation pour que cesse le scandaleux emprisonnement de la jeune professeur noire des Etats-Unis : Angela DAVIS.*

*Militante progressiste, pour avoir combattu l'inégalité raciale, dénoncé l'exploitation capitaliste, lutté pour la paix, Angela DAVIS est considérée comme une criminelle.*

*Pour avoir osé prendre position pour une société plus juste et plus humaine répondant aux aspirations du peuple américain, Angela DAVIS risque la condamnation à mort ou la détention à vie.*

*Les jeunes travailleuses et travailleurs ne laisseront pas les agresseurs de l'Indochine accomplir un nouveau crime.*

*Le Bureau du Centre Confédéral appelle la jeunesse travailleuse de France à protester énergiquement auprès du président Nixon, auprès de l'Ambassade et des consulats U.S. pour que cesse l'arbitraire et que triomphe les idées de justice et de progrès aux U.S.A.*

*Il appelle les jeunes dans chaque atelier, où établissement à adresser à Angela DAVIS des lettres, des messages lui exprimant leur soutien et leur fraternelle solidarité dans son combat.*

*Les Commissions, collectifs, centres de jeunes prendront toutes dispositions pour donner à cette protestation sa plus grande efficacité et faire en sorte qu'Angela DAVIS reçoive des milliers de messages de la jeunesse travailleuse de France.*

## DANS UNE LETTRE DE G. SÉGUY LA C.G.T. SALUE LA LUTTE DES TRAVAILLEURS ET DU PEUPLE KHMERS

Depuis une année le peuple du Cambodge résiste victorieusement avec les peuples vietnamien et Laos à l'agression de l'impérialisme américain, dirigée contre l'indépendance des peuples d'Indochine.

A l'occasion du 23 mars, Journée Nationale de lutte du peuple cambodgien, la C.G.T. tient à assurer les syndicats des travailleurs du Cambodge et le Front Uni National de Kampuchea de toute sa solidarité dans le combat anti-impérialiste pour la libération nationale et pour la paix en Indochine.

La C.G.T. salue les succès remportés par le peuple et les travailleurs du Cambodge qui ont déjà libéré 70 % du territoire national, infligeant de sévères défaites aux agresseurs américains, soutenant les armées mercenaires de Saïgon et leurs alliés.

La C.G.T. qui a toujours apporté son soutien et sa participation aux grandes actions du peuple et des travailleurs de France pour dénoncer l'agression impérialiste et mobiliser l'opinion publique de notre pays, réaffirme son appui et sa solidarité à l'égard de la juste lutte des peuples du Cambodge, du Viet-Nam et du Laos.

Elle salue la fraternité de combat des trois peuples unis face à l'agresseur pour le triomphe de leurs droits, pour leur liberté, pour l'autodétermination de chacun des peuples d'Indochine.

La C.G.T. est sûre que les succès déjà remportés rapprochent le moment où le Cambodge, le Viet-Nam et le Laos seront définitivement libérés et les agresseurs définitivement vaincus.

Avec l'aide et le soutien des travailleurs et des peuples épris de paix dans le monde, avec les victoires des peuples de l'Indochine, la libération nationale des peuples sera effective, la liberté assurée aux peuples Khmers, Vietnamiens et Laos, la paix rétablie dans cette partie du monde, consolidant plus fortement la paix mondiale.

Que se renforcent et se développent les succès remportés par le F.U.N.K. pour la liberté du peuple du Cambodge !

Vive la lutte libératrice et pour la paix des peuples du Cambodge, du Viet-Nam et du Laos !

Vive l'amitié et la solidarité entre les travailleurs et les peuples de France avec ceux du Cambodge, du Viet-Nam et du Laos !

Vive la lutte pour l'indépendance nationale des peuples !

Vive la paix mondiale !

19 mars 1971.

## ... nouvelles d'Algérie ... من العالم

A l'entreprise F.A.C.V. à REGHAIA, les travailleurs viennent d'arracher, après plusieurs jours de grève, 25 % d'augmentation de salaire, une nouvelle classification du personnel ainsi que la réintégration des ouvriers licenciés.

oOo

A la suite d'une pétition signée par la grande majorité du personnel, la direction de la S.N.T.R. (ALGER) a procédé au paiement de la prime de fin d'année au bénéfice de tous les travailleurs de l'entreprise.

oOo

250 ouvriers de l'entreprise C.A.F.I. (EL HARRACH) ont débrayé et procédèrent en même temps à la désignation de leurs délégués avec mandat de négocier avec le patron. La première discussion des délégués avec le patron aboutit à la réintégration immédiate de deux ouvriers licenciés.

Le patron a pris l'engagement de reprendre les négociations avec le syndicat sur l'ensemble des revendications des travailleurs.

oOo

A ORAN: le mécontentement grandit chez les travailleurs. On assiste à de multiples mouvements de grèves revendicatives touchant particulièrement les entreprises suivantes: SOTEX, MAIL MOD, TUM, CHOCOLUX, SABA, M.O.C., etc...

oOo

Grève à la fabrique de stylos « MOULA (REGHAIA). Les travailleurs réclament une augmentation de salaire et le paiement des heures supplémentaires.

Les ouvriers de la CIMENTERIE AFRICAINE (EL HARRAHI) se sont mis en grève pour appuyer leur cahier de revendications.

oOo

200 ouvriers de la SOBATRAMA (EL HARRACH) en-

treprise autogérée, demandent le paiement de leur part de bénéfice.

oOo

Les travailleurs de la SIAC (DELLYS) se sont mis en grève avec occupation de l'usine pour protester contre le changement d'horaires de travail décidé par la direction dans le but de ne pas payer la prime de panier. Des gendarmes, requis par le directeur, obligèrent les travailleurs à évacuer l'usine. Mais à la suite de l'intervention du chef de la Daïra, le travail a repris et le directeur s'est engagé à respecter les acquis des travailleurs.

oOo

Le personnel de production de la COMPAGNIE GENERALE DE LA CHAUSSURE (C.G.C.) a repris le travail après une grève de trois mois.

On se rappelle que le personnel s'était mis en grève par suite du refus du patron d'appliquer le protocole d'accord qu'il avait signé en janvier 1970. Ce patron de combat à préférer arrêter la production pendant trois mois que de satisfaire, comme il s'y était engagé les légitimes revendications des travailleurs.

On sait quel a C.G.C. contrôle 20 % du marché de la chaussure et que l'Etat algérien a une participation de 30 % dans l'entreprise. Un nouvel accord vient d'être signé par le patron de la C.G.C. et les représentants des travailleurs. Cet accord porte entre autres, sur une augmentation des salaires de 25 % (10 % applicable immédiatement et 15 % échelonnés), l'octroi des primes de transport et de panier, la réintégration des ouvriers licenciés, l'application des règles d'hygiène et de sécurité, la reconnaissance des activités du comité d'entreprise.

Notons toutefois que d'autres revendications ne sont pas satisfaites et l'application de ce nouvel accord n'est pas assurée. Aussi les travailleurs demeurent vigilants.

عمال مصنع الاسمنت الافريقي (بالجراش) اضربوا لتأييد كراس شروط مطالبهم . يطالب ٢٠٠ عامل بمعامل سويا تراما ( الجراش ) دفع اقساطهم من ارباح تلك الشركة المسيرة ناتيا .

اضرب عمال سيناك (بدليس) واحتلوا المصنع احتجاجا على تغيير ساعات العمل الذي قرره الادارة تفاديا من دفع تعويض مظروف الاكل . وطلبت الادارة نجدة الحرس الوطني لاخلء المصنع ولكن بفضل تدخل رئيس الدائرة عاد العمال لشغلهم والتزم العرف باحترام مكاسب الشغاليين .

بعد اضراب استغرق ٣ أشهر عاد عمال الانتاج بالشركة العامة للاحذية (ص.ج.ص) لعمالهم . ونذكر أنهم اضربوا لامتناع العرف عن تطبيق مشروع الاتفاق الذي أبرمه في جانفي ١٩٧٠ . وهذا العرف المكافح فضلل وقف الانتاج مدة ٣ شهور عن ترضية مطالب العمال الشرعية مع أنه التزم بذلك

ونحن نعلم ان ص.ج.ص تشرف على خمس انتاج الاحذية وان الدولة مساهمة في ٣٠٪ من رأس المال . وابرم اتفاق جديد بين العرف ونواب العمال يرمي الى رفع الاجور بنسبة ٢٥٪ ( ١٠٪ تطبق حالا و ١٥٪ بتسلسل ) والتمتع بمنحة النقل ومظروف الاكل وعودة العمال المطرودين وتطبيق قواعد الصحة والسلامة والاعتراف بنشاط لجنة التسيير .

ونلاحظ ان مطالب اخرى لم تلب وان تطبيق هذا الاتفاق غير مضمون ولهذا بقي العمال يقظين

### أخبار الجزائر

حصل عمال ف.أ.ك. ف برغاية بعد اضراب استمر عدة أيام على ترفيع اجورهم بنسبة ٢٥ بالمائة وعلى تجديد تعريف العمال وعلى عودة العمال المطرودين .

على اثر عريضة وقعها غالبية العمال دفعت ادارة س.ن.ت.ر. بعاصمة الجزائر مكافأة آخر السنة لفائدة جميع عمالها .

اضرب عن العمل ٢٥٠ شغيلة بمؤسسة ك.أ.ف.بي (بالجراش) وعينوا في نفس الوقت نوابهم وكفؤهم بالتفاوض مع العرف . وافض الاجتماع الاول بين النواب والعرف على عودة عاملين للشغل بعد طردهما . والتزم العرف باستئناف المذاكرة مع النقابة حول جميع مطالب الشغاليين .

بوهران زاد الاستياء تفاقما بصقوف العمال وسجنت عدة اضرابات من اجل المطالبة تهم بالخصوص المؤسسات الآتية : سوتكس ، مايمود ، توم ، شوكولوكس ، سابا ، موك الخ .

اضراب بمصنع اقلام الجبر مولي ( برغاية ) يطالب العمال بترفيف الاجور ودفع الساعات الاضافية .

LA  
DU  
منبر الخدام الجزائري  
TRAVAILLEUR ALGERIEN  
213, rue Lafayette — PARIS (10<sup>me</sup>)  
BOTZaris 86.50  
Travail exécuté par des ouvriers syndiqués  
Imprimerie Lensoise · LENS  
Directeur de la Publication : Serge CAPPE.  
Commission paritaire N° 44.353